

<https://enseignants.se-unsas.org/Programme-Savoir-rouler-a-velo-un-enjeu-un-dispositif-quels-acteurs-et-moyens>



Programme Savoir rouler à vélo : un enjeu, un dispositif...quels acteurs et moyens ?

- Je suis... - Prof d'EPS - L'actu de l'EPS -
Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans la foulée et le même état d'esprit que le récent plan Aisance aquatique, vient d'être lancé le programme Savoir rouler à vélo pour les élèves de 6 à 11 ans.

Cette annonce du ministre de l'Education nationale fait suite à l'adoption par le Comité Interministériel à la Sécurité Routière le 9 janvier dernier d'une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ».

Elle entre ainsi dans le cadre du Plan vélo lancé en septembre 2018 par le gouvernement et porté par le ministère de la Transition écologique et solidaire et celui des transports, deux des axes majeurs du plan étant l'amélioration de la sécurité routière et le développement d'une culture vélo.

L'enjeu affiché

L'enjeu affiché de l'opération Savoir rouler à vélo est de permettre aux enfants âgés de 6 à 11 ans de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Le dispositif proposé

Le programme Savoir rouler se fixe pour objectif de rendre les enfants capables de devenir autonomes à vélo, pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique.

Trois temps d'apprentissage sont définis et préconisés pour une durée totale de 10h :

- 1ère étape « savoir pédaler » (2 à 5h en milieu fermé) : maîtriser les fondamentaux du vélo à savoir acquérir un bon équilibre, conduire et piloter son vélo correctement (pédaler, tourner, freiner)
- 2ème étape « savoir circuler » (3h en milieu fermé) : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé à savoir être capable de rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route
- 3ème étape « savoir rouler à Vélo » (2 à 5h en milieu réel) : circuler en situation réelle à savoir rouler en autonomie sur la voie publique et s'appropriier les différents espaces de pratique

Pour organiser et animer ces étapes, sont mis à disposition par le gouvernement un socle commun du Savoir rouler à destination des intervenants, un livret pédagogique à destination de l'élève, une liste de partenaires et [des tutoriels vidéos](#).

Les acteurs et les moyens

Le programme est bien plus ambigu sur ces deux points.

Il est précisé que les fédérations sportives au travers de leurs clubs, les associations promouvant l'usage du vélo, les professionnels de l'encadrement, les associations de prévention et les collectivités pourront intervenir conjointement dans la mise en place de cette mesure et contribuer à l'organisation des séances d'apprentissage, dans un contexte scolaire, périscolaire ou extra-scolaire.

De même, il est ajouté qu'à l'école, ce programme contribuera à valider l'APER (attestation de première éducation à la route).

L'avis du SE-Unsa

Si le SE-Unsa partage pleinement l'enjeu de rendre les élèves pratiquants réguliers et avertis du vélo, il constate avec regret que cette mesure soit annoncée avec autant d'ambiguïté sur qui fait quoi et avec quels moyens. Le programme Savoir rouler, aussi séduisant qu'il soit par sa présentation documentée ou pédagogiquement adapté aux besoins des élèves futurs citoyens usagers de la route, ne précise jamais à qui il s'adresse.

S'il ne faisait pas référence au temps scolaire et aux compétences que l'école doit faire acquérir à chaque élève en matière d'éducation à la route, il semblerait même s'adresser uniquement aux familles qui souhaiteraient trouver des professionnels pour apprendre à leurs enfants à savoir rouler à vélo.

Pour le SE-Unsa, ce type de programme témoigne une nouvelle fois d'une volonté de développer des dynamiques sur le bon vouloir et les ressources existantes des territoires sans prendre réellement en compte les disparités locales. L'Ecole semble même y être présentée comme un prestataire parmi d'autres à la disposition des familles pour développer des apprentissages.

Aussi intéressant et indispensable soit-il, ce programme ne garantit en aucun cas à tous les élèves un égal accès à l'apprentissage du savoir-rouler, la garantie d'égalité pour toutes et tous étant pourtant inscrite au cœur du l'Ecole de la république.